



itefa@unsa.org

Toute l'information syndicale et professionnelle : <http://itefa.unsa.org>

COMPTE RENDU DE LA CAP DU CORPS DES SA DES MINISTÈRES SOCIAUX DU 27 FÉVRIER 2013

UNE CAP « erratique »!

Une **pré-CAP** avait eu lieu les 5 et 6 décembre 2012, avec une **CAP reportée** dans l'attente des nouveaux ratios triennaux (2013, 2014, 2015) fixés par la Direction Générale de la Fonction Publique.

Comme on sait, si pour le **passage en classe exceptionnelle**, le **ratio** de promotion (faible par rapport à d'autres Ministères), a été maintenu à **7,5 %**, pour le **passage à la classe supérieure**, le **ratio a été abaissé de 15 à 10 % (plusieurs Ministères n'ayant même obtenu que 8 %)**, dans le cadre en partie des économies budgétaires, mais surtout de la prise en compte de l'existence depuis 2012 d'un concours d'accès direct en classe supérieure (non activé pour l'instant sur ce Ministère) et d'un examen professionnel pour un tiers des postes.

A compter de là, la DRH a décidé de ne pas prendre en compte les agents proposés par le secteur Travail qui n'étaient promouvables que pour la première fois (et encore au 31 décembre 2013 !), c'est-à-dire ceux ayant été promus SA dans le cadre de l'examen professionnel dit de « SA Travail » de 2008.

Décision tout à fait logique en effet, mais qui demandait, **sauf à se voir taxée d'iniquité** à être de même appliquée sur le secteur Santé-Solidarité.

On peut certes faire remarquer, non sans raison, que la parité syndicale aurait dû se saisir de cette difficulté lors de la pré-CAP de décembre, mais le ratio précédent et celui proposé par la DRH à la DGAFP et à Bercy étant de 15 %, soit 50 % supplémentaire, cette problématique n'a pas été évoquée.

Nous n'avons donc pas pu nous prononcer pour la promotion d'une dizaine de collègues dont l'ancienneté minimale ne nous semblait pas suffisante. Pour nous, on le sait, seule compte la qualité du dossier de l'agent, l'ancienneté ou l'âge ne venant que comme critères subsidiaires.

Il apparaît par ailleurs nécessaire que les dossiers transmis aux élus du personnel comportent les **éléments indispensables à leur appréciation**. Or ici, pour l'immense majorité des agents, la **date d'entrée** dans le corps transmise aux élus a été celle du **1^{er} janvier 2011**, (*date du reclassement dans le NES*), ne permettant donc en rien de déterminer si le collègue était rentré dans le corps en 1980 ou en 2010, ce qui est absolument anormal, le bureau gestionnaire s'étant **contenté d'entrer les dates fournis par SYNERGIE sans effectuer le moindre travail de recherche complémentaire** !

N'ont de plus été promus que **le premier ou les premiers du classement régional**, (selon l'importance de la Direction), ce qui veut dire pour être clair que **le rôle du bureau gestionnaire et celui des élus du personnel a été exactement égale à 0**, cette instance s'étant transformée en **simple chambre d'enregistrement** !

Il est évident que cette situation ne saurait perdurer longtemps sans que l'UNSA ne retire tous ses élus de l'ensemble des CAP, tant nous estimons qu'il ne nous est plus possible d'indiquer à l'ensemble des agents qui s'adressent à nous, que leurs élus du personnel soient, en quoi que ce soit, entendus dans ces instances.



**S'il s'agit seulement d'avaliser en l'état et en totalité
les propositions des directeurs,
alors autant supprimer les CAP !!!**



La CAP était présidée par M. CHEVALLEREAU, Sous Directeur à la Direction des Ressources Humaines.

Syndicats : UNSA, CGT, CFDT, FO.

ORDRE DU JOUR

Formation plénière

- Point n° 1 : Approbation du PV de la séance du 11 mai 2012 (mutations 2012).
- Point n° 2 : Approbation du PV de la séance du 19 juin 2012 (liste d'aptitude 2012).
- Point n° 3 : Approbation de la liste des lauréats de l'examen professionnel de SA de classe supérieure et de classe exceptionnelle au titre de l'année 2012.
- Point n° 4 : Titularisation de SAMAS.
- Point n° 5 : Titularisation d'un travailleurs handicapé recruté en application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat.
- Point n° 6 : Examen des demandes de prises en charge dans le corps des SAMAS (régularisation et intégration directe).
- Point n° 7 : Examen des demandes d'intégration dans le corps des SAMAS.
- Point n° 8 : Point sur les suites de la CAP du 11 mai 2012.
- Point n° 9 : Mouvements du secteur Travail.

Formation restreinte N°1

- Point n° 10 : Examen du tableau d'avancement au grade de SAMAS de classe supérieure au titre de l'année 2013.

Formation restreinte N°2

- Point n° 11 : Examen du tableau d'avancement au grade de SAMAS de classe exceptionnelle au titre de l'année 2013.

Formation restreinte N°3

- Point n° 12 : Recours à l'encontre d'un entretien professionnel 2012 (SACN).

Formation restreinte N°4

- Point n° 13 : Examen des suites d'un recours à l'encontre d'un entretien professionnel (exercice 2011) (SACS).
Examen d'un recours à l'encontre d'un entretien professionnel (exercice 2011) (SACS).

Formation restreinte N°5

- Point n° 14 : Examen d'un recours à l'encontre d'un entretien professionnel 2012 (SACE).

Formation plénière N°2

- Point n° 15 : Questions diverses.

* * * * *

♦ **Points n° 1 et n°2 :** Les PV des séances des 11 mai 2012 et 21 juin 2012 sont approuvés.

♦ **Point n° 3 :** **Approbation de la liste des lauréats de l'examen professionnel de SA de classe supérieure et de classe exceptionnelle au titre de l'année 2012.** (La liste des lauréats à ces examens professionnels figure sur intranet).

♦ **Point n° 4 : Titularisation de SAMAS.**

POUSSEL Cécile	DIRECCTE PACA
MAHE Isabelle	DIRECCTE Basse Normandie
PRETOT Nelly	DIRECCTE Franche Comté
L'HUILLIER Marie-Thérèse	DIRECCTE Lorraine
CARON Karine	DIRECCTE Nord-Pas-de-Calais
PROST Carole	DIRECCTE Rhône-Alpes
COURTOIS Isabelle	DIRECCTE Picardie
VINENTI Muriel	DDCSPP Haute Corse
JACQUET Malika	ARS Ile-de-France
HUBERT Nathalie	ARS Bourgogne
ONZON Patricia	DRJSCS Aquitaine
HENNI Halima	Services déconcentrés Santé
PONTREAU Patricia- Janine	ARS Aquitaine
TEYCHENEY Isabelle	ARS Aquitaine
COLLARD Isabelle	DIRECCTE Champagne-Ardenne

♦ **Point n° 5 : Avis favorable à la titularisation d'un travailleur handicapé.**

♦ **Point n° 6 : Avis favorables pour les prises en charge suivantes :**

**PRISE EN CHARGE PAR VOIE D'INTEGRATION DIRECTE dans le corps des SAMAS
(agents affectés sur place)**

NOM - Prénom	Administration d'origine	Grade d'accueil	Affectation
ARETE Daniel	Ministère Agriculture	SACN	DAGEMO
BENITO Philippe	Ministère Agriculture	SACE	DAGEMO
CHAMBON Odile	Ministère Agriculture	SACN	DAGEMO
COISSARD Florence	Ministère Agriculture	SACN	DIRECCTE Rhône-Alpes
DHAMANI Khaddir	Ministère Agriculture	SACE	DAGEMO
DESLOGES Catherine	Ministère Agriculture	SACE	DAGEMO
LAMANDE Patricia	Ministère Agriculture	SACE	DARES
THEOLIER Sandrine	Ministère Agriculture	SACN	DIRECCTE Rhône-Alpes

BACQUE MARGARA Catherine	TNAB	SACS	DIRECCTE UT 38
SINAPIN ROPERT Elisabeth	CR Basse Normandie	SACN	DJSCS Réunion
GARCIA Annie	Ministère des Transports	SACS	DIRECCTE UT 24
ERNU Christelle	Ministère Agriculture	SACN	DIRECCTE Centre
BOUABOUT Rhania	Ministère Agriculture	SACN	DIRECCTE UT 94
CHAUVIN Patricia	Ministère Agriculture	SACN	DIRECCTE UT 95
DAHMANI Isabelle	Ministère Agriculture	SACN	DIRECCTE UT 78
GABALI Lydia	Ministère Agriculture	SACN	DIRECCTE Ile-de-France
GALLAS Sandrine	Ministère Agriculture	SACN	DIRECCTE UT 94
GEROFFROY Victoire	Ministère des Transports	SACN	DIRECCTE UT 75
HENRY Carole	Ministère Agriculture	SACE	DIRECCTE UT 93
LOUET Sylvie	Ministère Agriculture	SACN	DIRECCTE UT 94
NARDINI Marie-Thérèse	Ministère des Transports	SACN	DIRECCTE UT 75
NGUYEN VAN TAM Jeannette	Ministère Agriculture	SACN	DIRECCTE UT 94
PERRUCHE Marie-Christine	Ministère Agriculture	SACE	DIRECCTE UT 75
VARGAS Dorothee	Ministère des Transports	SACE	DIRECCTE Languedoc-Roussillon
LEPAN Séverine	Ministère des Transports	SACN	DIRECCTE UT 59
VANDERMEERSCH Valérie	Ministère Agriculture	SACE	DIRECCTE UT 59
BAUNEZ Sylvie	Ministère des Transports	SACE	DIRECCTE UT 38
GILLET Bruno	Jeunesse et Sports	SACN	DDCS 06

PRISE EN CHARGE PAR VOIE DE DÉTACHEMENT
(agents affectés sur place)

(En application de l'article 28 du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des SAMAS et de l'article 60 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat).

NOM - Prénom	Administration d'origine	Grade d'accueil	Affectation
BRAUNSTEIN Alexia	APHP	SACN	Cab Affaires sociales et Santé
LABORDE Pascale	Ministère de la Justice	SACE	DRJSCS Poitou Charente
ROBERT véronique	Ministère Education Nationale	SACN	DAGEMO
LOCRET Vanessa	Conseil Général Hauts de Seine	SACN	IGAS
COLLIN Isabelle	Conseil Général de la Meuse	SACN	DTARS Côte d'Or
HERNU Emilie	Etab public de santé Morbihan	SACS	ARS Nord-Pas-de-Calais
GEREZ Valérie	Mairie de Dry	SACE	DTARS Loiret
GEORGEAULT Vincent	Ministère de l'Economie	SACS	DTARS Pyrénées Orientales
ANDRADE Maria-Hélène	DG des Finances Publiques	SACN	DRJSCS Haute-Normandie
DELORT Laurence	Ministère de la Justice	SACE	DRJSCS Centre
LEMASSON Céline	Ministère de la Justice	SACN	ARS PACA
COLIN Valérie	Ministère Education Nationale	SACE	ARS Haute Normandie
GRIMALDI Jean-Claude	CNFPT	SACE	DAGEMO
VELAZCO Nathalie	Communauté de communes	SACE	DTARS Pyrénées Orientales
ROCHE Fabienne	Préfecture Puy-de-Dôme	SACN	DTARS Puy-de-Dôme
CURRALADAS Claire	CNRS	SACN	DTARS Hérault
DACHEZ Christian	Ministère de l'Intérieur	SACN	DAGEMO
PEYRE Eric	Ministère de la Justice	SACN	ARS Languedoc Roussillon
MAILLOT Virginie	Université Paris 3	SACN	DRJSCS Ile-de-France
COAT Sophie	SGG	SACN	DAFIIS
TISIN Odile	Ministère de l'Intérieur	SACE	DAFIIS
DARDENNE Martine	Ministère Education Nationale	SACN	DRH 1D
GERMAIN Karine	Ministère Education Nationale	SACN	DRH 1D
LE BRIS Odile	Métropole de Rennes	SACN	EHESP
RICHERATAUX Geneviève	Ministère de l'Intérieur	SACE	Division des Cab (secteur travail)
DELOS Elise	Université Paris 7	SACN	DTARS Hauts-de-Seine
DUFRESNE Nathalie	Ministère de la Justice	SACS	DTARS Hauts-de-Seine
PERICHON Julien	Conseil Général 94	SACN	DAGEMO
MYCKA Sophie	Agence des espaces verts IdF	SACN	EHESP
AHAMED Mohamed	Ville de Paris	SACS	DGCS
LECOT Sylvie	CHU Caen	SACN	DRJSCS Basse-Normandie
BIAVA Sophie	Conseil Général Calvados	SACN	DRJSCS Basse-Normandie
ADONIS Sylviane	CR d'Ile de France	SACS	DAGEMO (DGP)

MORET Françoise	FPH	SACN	ARS Limousin
LACOUR Agnès	FPH	SACN	ARS Centre
QUEMENEUR Mickaël	Marine Nationale	SACN	DDCS Bouches-du-Rhône
ZOL Laurence	Préfecture	SACN	DTARS Haute-Marne
BAGOT Jessica	Ministère Education Nationale	SACN	EHESP
GUERRIER Liliane	INRA	SACN	DREES
MAUGER Sandra	INRA	SACS	DRH1E
MASPIMBY Jean-Luc	Ministère Education Nationale	SACN	DTARS Tarn
REBOURS Jean-Sébastien	Marine Nationale	SACN	DDCS Eure

PRISE EN CHARGE PAR VOIE DE DÉTACHEMENT

(En application de l'article 28 du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des SAMAS et de l'article 60 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat). (Agents déjà affectés sur place).

NOM - Prénom	Administration d'origine	Grade d'accueil	Affectation
RICARD Danielle	Jeunesse et Sports	SACN	DDCS Seine-et-Marne
GRENIER Laurence	Jeunesse et Sports	SACN	DDCS Yvelines
MERCIER Marie-Thérèse	Jeunesse et Sports	SACS	DRJSCS Picardie
LAIDET Françoise	Jeunesse et Sports	SACN	DDCS Vendée
LECOT Fabienne	Ministère Agriculture	SACN	DIRECCTE Basse-Normandie
ZIDEE Cathie	Jeunesse et Sports	SACN	DDCS Seine et Marne
OSMONT Monique	Jeunesse et Sports	SACE	Ecole Nationale
LEROY Barbara	Jeunesse et Sports	SACN	DRJSCS Picardie
CHATEL Alain	Ministère des Transports	SACN	DIRECCTE UT Manche
BURY Danièle	Ministère des Transports	SACS	DIRECCTE UT Seine-St-Denis

◆ Point n° 7 : Examen des demandes d'intégration

INTEGRATION dans le corps des SAMAS

(En application de l'article 29 du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 relatif aux dispositions statutaires communes applicables au corps des SAMAS.)

NOM - Prénom	Administration d'origine	Grade d'accueil	Affectation
JOULBANE Nadia	Université de Saint-Etienne	SACN	DTARS de la Loire
FULGENCE CHARLERY Colette	Centre Hospitalier Ouest Guyanais	SACS	ARS Guyane
MOREL Jean-Christophe	Ministère de la Défense	SACS	DRJSCS Lorraine
MARQUES Charles	Conseil Général Côte d'Or	SACS	DTD ARS Ain
PINAU Patricia	La Poste	SACE	DDCS Loire Atlantique
DEVISME Claude	Ministère de la Défense	SACN	ARS Rhône Alpes
JIMENEZ Patrice	Ministère Education nationale	SACN	DDCSPP Lot
WEISSGERBER Julien	Ministère Intérieur	SACN	ARS Lorraine
STRYJAK Laurent	Ministère Intérieur	SACN	MNC Lille
MAUCLER Fabienne	Ministère Education Nationale	SACS	DRJSCS Nord Pas de Calais
MOULET Sylvie	Ministère de l'Equipement	SACE	ARS Franche Comté
ALVAREZ Evelyne	FP Hospitalière	SACN	ARS Rhône-Alpes
SEGARD Emilie	Ministère de la Défense	SACN	DDCS du Nord
AMGHAR Malika	La Poste	SACN	INTEFP Marcy l'Etoile
ALLO Alexandra	La Poste	SACN	ARS Basse Normandie
MAUREL Frédéric	La Poste	SACS	DAFIIS
TURCAS Juliette	Rectorat de Rennes	SACS	DRJSCS Bretagne
BOUTHINON-METENIER Valérie	Ministère Education Nationale	SACS	DRJSCS Poitou-Charentes
KOCH Emilie	Ministère de l'Intérieur	SACN	ARS Poitou-Charentes
JIOLENT Isabelle	Hôpital Sainte-Perrine de Paris	SACN	ARS Poitou-Charentes
TENEAU Myriam	Centre Hospitalier Châteauroux	SACN	ARS Poitou-Charentes
SIVETON Jacques	La Poste	SACS	ARS Ile de France
RIVET Stéphane	CG Mayenne	SACE	ARS Bretagne
BOULLOCHE Laure	Conseil Général Yvelines	SACN	ARS Ile-de-France
OPTAT Marie-Claude	La Poste	SACE	CREPS Centre

♦ **Point n° 8 : Point sur les suites de la CAP du 11 mai 2012.**

Nom Prénom	Affectation administrative à la date de la CAP	Affectation administrative obtenue
VILELA Natalia	Département de Paris	DDCS Paris
DEGELCKE Ludovic	Ministère de la Défense	DDCS du Nord
FEUVRIER Janique	ARS Rhône Alpes	ARS DTD Isère
CRESSON Marie-Anne	ARS Mayotte	DJSCS Guyane
GIUSTINIANI Laurent	DTARS 77	DDCS Moselle
MALO Stéphanie	DTARS 68	DDCS Meurthe et Moselle
WACONGNE Marie-Luce	DDCS 78	TASS de Vannes
REY Laurent	DTARS 38	DTARS 73
ROSE Catherine	ARS PACA	DTARS 83
CAILLIS Isabelle	DIRECCTE PACA	DGEFP
JOUVIN Martine	DRHIL 92	DREES
EMERANCIENNE Valérie	DRJSCS Ile-de-France	DEAL Martinique
BARROIS Frédérique	Rectorat de Reims	ARS Champagne-Ardenne
GUILLIERON Brigitte	ARS Bretagne	DTARS Côtes d'Armor

Agents s'étant désistés de leur demande de mutation ou de détachement

Nom et Prénom	Affectation administrative à la date de la CAP	Affectation refusée
CAMARD Josiane	DTARS Hauts de Seine	ARS Bretagne (concours IASS)
VIAUD François	En disponibilité	DDCS Nord (prolongation dispo)
BONNEAU Sandrine	DIRECCTE du Centre	DTARS 54 (Ministère Intérieur)
BONNARD Bertrand	DIRECCTE, UT Yonne	DRJSCS Languedoc Roussillon, PACA, Rhône Alpes (IRA)
SEIGNEUR Olivier	DRHIL Ile-de-France	Réintégration administration d'origine
CAILLIS Isabelle	DIRECCTE PACA	DRJSCS Ile-de-France Affectée à la DGEFP

♦ **Point n° 9 : Mouvements secteur Travail**

(Nous consulter).

♦ **Point n° 10 : TA AU GRADE DE SA DE CLASSE SUPÉRIEURE AU TITRE DE L'ANNÉE 2013 (formation restreinte – UNSA, CGT, CFTD)**

Conditions à remplir : avoir atteint au plus tard le 31 décembre 2013 le 6^{ème} échelon de la classe normale depuis au moins 1 an et justifier de 5 ans de services publics accomplis en qualité de fonctionnaire civil dans un corps de B.

Pour 2013, le taux **ratio** promus/promouvables (pro-pro) est de **10 %**.

L'assiette retenue est le nombre d'agents promouvables au 31.12.2012 soit **1 326** promouvables.

Soit **133** possibilités de promotions avec une répartition 2/3 au tableau d'avancement et 1/3 au titre de l'examen professionnel.

Secteur	Nombre de promouvables	Nombre de postes au TA	Examen professionnel
AC Santé	123	12	44
ARS	468	37	
Cohésion Sociale	301	26	
Etablissements + détachés + MAD	33 + 53 + 16 = 102	2 + 4 = 6	
DIRECCTE	214	3	
AC Travail	45	5	
Total	1 253	89 *	

(Ce chiffrage vous est donné sous toute réserve dans la mesure où nous avons eu beau refaire les calculs à de nombreuses reprises et sous tous les angles, rien ne colle dans les données transmises par le service, qui n'a pas été en mesure de répondre à nos légitimes interrogations).

* Il y avait 126 postes au Tableau d'Avancement au titre de 2012.

**Avis favorable pour le projet de tableau d'avancement suivant
(Avec les réserves d'usage (la CAP n'émet qu'un avis) et sauf erreurs ou omissions)**

ADMINISTRATION CENTRALE

<u>SECTEUR SANTE (12 POSTES)</u>	<u>SECTEUR TRAVAIL (5 POSTES)</u>
HIDEUX Chantal, DDC FOUCHER Geneviève, DDC TANNENBERG Hélène, CNG SAADA Martine, DAFIIS GRASSART Martine, DGCS BORDERIES Françoise, DREES REA Maryse, DRH DELANOUE Catherine, DRH VERNEY Olivier, DSS PULLANDRE Jean-Pierre, IGAS LEBLANC Jean-Marc, SGII ISAMBERT Renée, DGOS	DESFONTAINES Annick, DAGEMO LIMA Olivier, DAGEMO DUBOIS Hervé, DARES YBORRA Karine, DDC MORGANT Isabelle, DDC

SERVICES TERRITORIAUX

Ce tableau ne concerne que le versant Santé Cohésion Sociale (y compris établissements et détachés).

Nombre de promouvables 2013	Promus 2013	Promus 2012	Promus 2011	Promus 2010	Promus 2009	Promus 2008	Promus 2007
Chiffre non connu	69 *	98	81	93	108	127	97

* (dont 3 détachements sur le secteur Santé/Cohésion Sociale et 1 sur le versant Travail).

**Avis favorable pour le projet de tableau d'avancement suivant
(avec les réserves d'usage (la CAP n'émet qu'un avis) et sauf erreurs ou omissions)**

ALSACE	STOCKHAUSEN Chantal, ARS 67 GRADOWICZ Annie, DRJSCS 67
AQUITAINE	CHENARD Anne, ARS 33 MATARRANZ Julio, ARS 33 HULLIN Marie-Danielle, DRJSCS 33
AUVERGNE	CHOTEAU Claude, ARS 63
BOURGOGNE	AVIET Thierry, ARS 21
BRETAGNE	NICOLAS Laurence, ARS 35 JOUANGUY Cécile, DDCS 56 PIEL Irène, DRJSCS 35
CENTRE	MARCOURT Béatrice, ARS 45 SANCHEZ Michelle, DTARS 18 DUCROQUET Valérie, DDCS 37
CHAMPAGNE-ARDENNE	-
CORSE	-
FRANCHE-COMTÉ	GUIGUEN Dominique, ARS 25 GUERRIN Michèle, DDCSPP 39
ILE-DE-FRANCE	PILORS Laurence, DTARS 92 PALMEIRO NEVES Isabelle, DTARS 77 SEGAR Sylvie, DTARS 77 MIFFRED Olivier, DTARS 92 WRIGHT Jean-Emmanuel, DTARS 78 COUDOIN Catherine, DDCS 95 VIRATELLE Philippe, DDCS 77 MAGUI Jean-Luc, DDCS 93 LAFEUILLADE Hélène, DRIHL BERGES Emmanuelle, TDD 95
LANGUEDOC-ROUSSILLON	REMY Nadine, ARS 34 VALERY Christine, ARS 30 JEAN Carole, DDCS 34
LIMOUSIN	LONGEVILLE Josette, ARS 87
LORRAINE	BARTHELEMY Nicole, DTARS 54 REGNIER Agnès, DDCS 54
MIDI-PYRÉNÉES	BERGESIO Liliane, DTARS 46 FANDOS Danielle, DTARS 81 BONTEMPS Virginie, DDCSPP 09 BATAILLE Bruno, DDCSPP 82
NORD-PAS-DE-CALAIS	SCHEERS Marielle, ARS 59 DECHAMPS Jessica, ARS 59 RIQUIER William, DRJSCS 59 BRULANT Deborah, DDCS 59
BASSE-NORMANDIE	SCHROEDER Olivier, ARS 50 FERRETTE Emilie, DDCS 14
HAUTE-NORMANDIE	WIEZIK Béatrice, ARS 76 CHARRON Nathalie, DDCS 27

PAYS DE LA LOIRE	PRAT Florence, ARS 49 LECOQ Françoise, ARS 44 BUREAU Corinne, DDCCS 44 JARNOUX Alain, TDR 44
PICARDIE	CAUET Corinne, ARS 80 HENAULT Alexandra, ARS 80 GOSSELIN Bruno, DDCCS 80
POITOU-CHARENTES	MAUMY Fabrice, ARS 16 GAILLARD Isabelle, DDCCS 17
PACA	HARTOG Isabelle, DTARS 06 GIRAUDO Alain, ARS 13 GORGOS Sandra, DTARS 83 SINTES Audrey, DDCCS 06
RHÔNE-ALPES	BEROT Bernard, ARS 69 JAVELET Elisa, ARS 69 VERDIN Monique, DDCCS 42 DUBRESSON Jean-Vincent, DDCCS 69 PAGE Claude, DDCCS 01
OUTRE-MER	JEAN LOUIS Ildy, ARS Guadeloupe SIZAM Viviane, ARS Martinique WINTERHALTER Elisabeth, ARS Océan Indien LUCENAY Emmanuel, DJSCS 973 MEZEN Maryse, TDD 972
ETABLISSEMENTS	MARTINIAULT Xavier, EHESP ARDIZIO Christine, CREPS Lorraine
DETACHES	BONI Patricia, Ministère de l'Ecologie GRANDJEAN Laurence, Ecole Française Extrême Orient HILAIRE Anne-Sophie, Ministère de l'Ecologie GOMEZ GUINET Isabelle, Ministère de l'Intérieur

♦ **Point n° 11 : TA AU GRADE DE SA DE CLASSE EXCEPTIONNELLE AU TITRE DE L'ANNÉE 2013 (formation restreinte – UNSA, CGT, FO)**

Conditions à remplir : SA de classe supérieure ayant atteint au plus tard le 31 décembre 2013 le 6^{ème} échelon de son grade depuis un an et ayant effectué 5 ans de service effectif dans un corps de catégorie B.

Pour 2013, le taux **ratio** promus/promouvables (pro-pro) est de **7,5 %**.

L'assiette retenue est le nombre d'agents promouvables au 31.12.2012 soit **760** promouvables.

Soit **57** possibilités de promotions avec une répartition 2/3 au tableau d'avancement et 1/3 au titre de l'examen professionnel.

Secteur	Nombre de promouvables	Nombre de postesTA	Nombre de postes à l'examen professionnel
ST Santé Affaires Sociales		27	19
AC Santé		7	
AC Travail		2	
Etablissements		1	
Détachés		1	
Total		38	

ADMINISTRATION CENTRALE

**Avis favorable pour le projet de tableau d'avancement suivant au titre de 2013
(avec les réserves d'usage (la CAP n'émet qu'un avis) et sauf erreurs ou omissions)**

<u>SECTEUR SANTE (7 POSTES)</u>	<u>SECTEUR TRAVAIL (2 POSTES)</u>
PEROSA Sylvie, CNG LEHMANN Catherine, DAEI BIED-CHARRETON Lucia, DGCS MATHIEU-NIARE Ginette, DGOS VIENNET-PERCHERON Isabelle, DGS PIVETTA Bernard, DRH 1 arbitrage Ministre	BLANC Laurence, DARES WEINSTICH Michèle, DGEFP

SERVICES TERRITORIAUX

Ce tableau ne concerne que le versant Santé Cohésion Sociale. (A noter que jusqu'en 2013, le nombre de promotions ne concerne que le secteur Santé Affaires Sociales).

Nombre de promouvables 2013	Promus 2013	Promus 2012	Promus 2011	Promus 2010	Promus 2009	Promus 2008	Promus 2007
Chiffre non connu	29	29	67	68	82	91	79

**Avis favorable pour le projet de tableau d'avancement suivant au titre de 2013
(avec les réserves d'usage (la CAP n'émet qu'un avis) et sauf erreurs ou omissions)**

ALSACE	SCHMITTHEISLER Pia, ARS VINCENT Patricia, DRJSCS 67
AQUITAINE	GIRAUD Martine, DTARS 64
AUVERGNE	DUFOUR Martine, ARS DOPLAT Christian, DRJSCS
BOURGOGNE	
BRETAGNE	LEFEBVRE Emmanuel, DTARS 29 BAUDET Florence, DDCS 22
CENTRE	-
CHAMPAGNE-ARDENNE	DIGON Dominique, DDCSPP 51
CORSE	-
FRANCHE-COMTÉ	LALLEMAND Catherine, DDCSPP 70
ILE-DE-FRANCE	PENALVA Claudine, ARS
LANGUEDOC-ROUSSILLON	-
LIMOUSIN	AGARD Marie-Noëlle, DTARS 87

LORRAINE	GILSON Denis, DTARS 54
MIDI-PYRÉNÉES	THIEBAUD Frédéric, ARS BOUILLON Francine, DRJSCS
NORD-PAS-DE-CALAIS	CAVALIERE Annick, DTARS 62
BASSE-NORMANDIE	HEBERT Christine, DDCS 50
HAUTE-NORMANDIE	FARIGOULE Séraphine, ARS MARTINS Emmanuel, DRJSCS
PAYS-DE-LA-LOIRE	DAUGE Catherine, ARS
PICARDIE	CADOU Sylvie, DTARS 80 LEQUENNE Philippe, DRJSCS
POITOU-CHARENTES	GIRARD Evelyne, DDCS 17
PACA	NANCEY Carole, DTARS 06
RHONE-ALPES	WALRAWENS Elisabeth, DHGA
OUTRE MER	UDINO Simone, ARS 972 BARATEAU Ginette, ARS 974 MAILLOT Jean-François, DJSCS 974
ETABLISSEMENTS	FRABOULET Catherine, INJS de Paris
DETACHES	PEDRON Marie-Pierre, EHPAD Les Parouses

♦ **Point n° 12 : un recours à l'encontre d'un entretien professionnel 2012 (SACN) : reporté à la prochaine CAP. (nous consulter).**

♦ **Point n° 13 : Examen des suites d'un recours à l'encontre d'un entretien professionnel 2011 (SACS) : parité des votes (nous consulter).**

Examen d'un recours à l'encontre d'un entretien professionnel 2012 (SACS) : reporté (nous consulter).

♦ **Point n° 14 : Un recours à l'encontre d'un entretien professionnel 2012 (SACE) : reporté.**

Rappel de quelques règles

L'agent peut saisir l'autorité hiérarchique d'une demande de révision de tout ou partie du compte rendu de l'entretien professionnel, dans un **déla**i de **15 jours francs** suivant la **notification** du présent document.

L'**autorité hiérarchique** dispose d'un délai de **15 jours** à compter de la saisine pour lui répondre.

L'exercice de ce recours hiérarchique est un préalable obligatoire à la saisine de la CAP compétente, dans un délai d'**un mois** à compter de la réponse de l'autorité hiérarchique.

☞ Ces règles sont très strictes : attention de ne pas laisser passer les délais et de faire le recours devant le bon interlocuteur !!!

N'HÉSITEZ PAS A NOUS JOINDRE AU 06.07.71.49.28

**Pour toutes informations
(dates de mutation, nouveaux indices de promotion, résultats de recours sur notation
ou primes etc.) ou pour toutes demandes de soutien pour des avancements ou des mutations**

N'HÉSITEZ PAS A CONTACTER VOS ÉLUS A LA CAP

Titulaires :

Patrick DURBANT, DDCS 93, 01.41.60.71.58

Jean-François MAILLOT, DJSCS de la Réunion, 02.62.20.96.45

Danielle TANGUY, DIRECCTE du Morbihan, 02.97.26.26.15

Suppléants :

KOULIBALY David, DAFIIS, 01.40.56.73.68

Michel MAGNETTE, ARS de Champagne-Ardenne, 03.26.66.78.52

Alain GIRAUDO, DTARS Alpes de Haute Provence, 04.92.30.88.24